



Vérification d'antécédents judiciaires

La Fédération québécoise de ski acrobatique et l'Association canadienne de ski acrobatique rend obligatoire la vérification d'antécédents judiciaires pour tous les entraîneurs et membres travaillant avec les enfants et les jeunes de moins de 18 ans suite à l'exigence de l'Association canadienne des entraîneurs.

Comme plusieurs de nos membres travaillent comme salarié ou bénévole auprès d'une clientèle vulnérable (selon l'article 6.3 de la *Loi sur le Casier judiciaire*), il s'agit de la responsabilité des clubs et employeurs de s'assurer que leurs employés et bénévoles n'ont pas d'antécédents judiciaires avec des clientèles vulnérables pour assurer la sécurité des enfants dans nos programmes.

De plus, tous les administrateurs et dirigeants de clubs sont tenus de se soumettre à cette obligation.

La Fédération québécoise de ski acrobatique a étudié la question et s'est affiliée avec My Backcheck pour offrir une option clé en main pour nos clubs, soit une plateforme internet. Il suffira de remplir une demande en ligne et de payer les frais associés.

Comment fonctionne My Back Check

L'individu devra d'abord confirmer son identité en ligne pour pouvoir entamer le processus. Ensuite, il remplit la demande en faisant une auto déclaration de ses antécédents judiciaires. L'information sera ensuite vérifiée avec les services de polices canadiennes.

Si les informations concordent avec l'auto déclaration, la demande sera approuvée.

Sinon, la demande sera refusée et l'individu devra remplir à nouveau et payer les frais nécessaires.

Le coût associé à une demande de vérification d'antécédents judiciaires est de 25,00\$ plus taxes. La vérification d'antécédents judiciaires doit être faite tous les deux ans.

Confidentialité

L'information résultant de cette démarche demeurera confidentielle. La Fédération québécoise de ski acrobatique et les clubs doivent s'assurer que la confidentialité est respectée en tout temps.

Pour plus d'information sur notre politique de confidentialité concernant le processus de vérification des antécédents judiciaires de Sterling Talent Solutions, [cliquer ici](#).

Pour débiter la demande de vérification d'antécédent judiciaire, [cliquer ici](#).
Pour visionner un vidéo sur la procédure de MyBackCheck , [cliquer ici](#).